

SHIPPAGAN

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 6 février 2023

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (marie suppléant), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Marilène David (soutien administratif).

ABSENT : Aucun

PUBLIC : 17 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

2. Divulgarion de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Eda Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 8.12: Augmentation de la marge de crédit du Fonds eau et égout - UNI Coopération financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux:

4.1 Réunion ordinaire du 7 novembre 2022 – Ville de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Réunion extraordinaire du 15 novembre 2022 – Ville de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Réunion ordinaire du 21 novembre 2022 – Village de Le Goulet

Il est proposé par la conseillère Eda Roussel appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SHIPPAGAN
MAIRE
GREFFIÈRE
EAU-BRUTS

4.4 Réunion extraordinaire du 14 décembre 2022 – Ville de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 Réunion extraordinaire du 9 janvier 2023 – Municipalité de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé de la conseillère Eda Roussel que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

La greffière mentionne que tous les suivis ont été faits.

6. Correspondance

6.1. Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – décembre 2022 et janvier 2023

La greffière fait état des permis pour les mois de décembre 2022 et janvier 2023.

6.2. Autre

Le conseil a reçu quatre lettres de félicitations à la suite de leur élection du 28 novembre dernier, la première étant de la part du vice-recteur Sid Ahmed Selouani, de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan, la deuxième provenant du surintendant Guy Thériault, Chef du District Nord-Est de la Gendarmerie royale du Canada, la troisième, de M. Denis Losier, maire de la Municipalité régionale de Tracadie et la quatrième de Odette Robichaud, présidente de l'Association libérale Shippagan-Lamèque-Miscou.

Nous avons reçu une lettre de la Ville de Loudun pour souhaiter une bonne et heureuse année à notre municipalité dans l'attente d'une prochaine rencontre.

Le conseil a également reçu trois lettres de remerciement, la première étant de la part de Diane Deschênes, la présidente de la Maison de la Culture, afin de nous remercier du soutien apporté lors du marché d'été et du marché de Noël. En plus de nous remercier de leur prêter les installations de la Municipalité et de leur fournir la main-d'œuvre essentielle au succès de plusieurs activités.

La seconde est de la part de la directrice générale du Centre d'Activités l'Envol pour le don de 700 \$ qui a permis de faire l'achat de collations et matériel d'art pour leurs participants.

La troisième du vice-recteur Sid Ahmed Selouani de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan pour la contribution financière de 10 000 \$ dans le cadre du projet arboretum et en plus, trois parcelles de terrain pour ledit projet.

Le conseil a de plus reçu une lettre de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick afin de nous informer de leur porte-à-porte annuel se déroulant de février 2023 à juin 2023 dans toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick.

7. Rapport des comités – Aucun

Aucun rapport des comités

8. Affaires nouvelles**8.1. Nomination d'une coordonnatrice de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée***

Puisque depuis le 1^{er} janvier 2023, nous sommes une nouvelle municipalité, nous devons à nouveau nommer une responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Eda Roussel que la greffière et directrice générale, M^{me} Elise Roussel, soit nommée à titre de coordinatrice de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* pour la Municipalité de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Nomination d'un responsable de la gestion documentaire

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que la greffière et directrice générale, M^{me} Elise Roussel, soit nommée responsable de la gestion documentaire pour la Municipalité de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. Nomination d'une greffière adjointe

Afin d'appuyer le service de greffe de la municipalité et d'assurer la continuité des réunions du conseil lors de l'absence de la greffière et directrice générale, Mme Elise Roussel, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel de nommer M^{me} Marilène David à titre de greffière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Composition des comités du conseil

Il est proposée par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le conseil accepte la composition des comités comme suit :

- Culture et Environnement, conseillère Eda Roussel;
- Développement économique et Finances, maire suppléant Armand Caron;
- Communautaire, Jeunesse et transport actif, conseillère Amélie Ferron-Roussel;
- Ressources humaines et Sécurité publique, conseillère Marie-Lou Noël;
- Communautaire et Sports, conseillère Nathalie Robichaud;
- Infrastructure et Tourisme, conseiller Laurent Robichaud;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. Demande d'appui financier – Association du Hockey Mineur de Lamèque-Shippagan

La municipalité a reçu une demande d'appui financier pour le 57^e tournoi M13/U13 récréatif de l'Association du hockey mineur de Lamèque-Shippagan qui avait lieu la fin de semaine dernière, soit du 3 au 5 février 2023. Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël d'octroyer un don de 300 \$ dans le cadre de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. Demande de commandite – Festival Voir Miscou et mourir

La municipalité a reçu une demande de commandite dans le cadre du Festival Voir Miscou et mourir qui aura lieu à Miscou à l'été 2023. Considérant que ce Festival crée un certain achalandage dans la municipalité, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Eda Roussel d'octroyer un don de 250\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7. Contrat de déneigement de Le Goulet

La municipalité a reçu une demande de l'entrepreneur à neige du secteur de Le Goulet, Kamak Transport Inc, d'augmenter de 25 % les frais pour le déneigement du secteur. Considérant qu'aucune clause du contrat ne prévoit une augmentation en raison du coût de l'essence de l'augmentation de l'essence et que Kamak a signifié son intérêt pour mettre fin à son contrat, il est proposé par la conseillère Eda Roussel appuyée du conseiller Armand Caron de ne pas octroyer d'augmentation et de mettre fin au contrat de Kamak Transport Inc à la fin avril. Il est aussi résolu d'ajouter le déneigement du secteur de Le Goulet au contrat de déneigement du secteur de Shippagan avec la compagnie Trans Provinciale Ltée, et ce jusqu'à la fin du contrat de Shippagan, soit jusqu'en 2026 pour un montant fixe de 113 600 \$ (taxe en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8. Demande de partenariat – Club de Natation de Shippagan

La municipalité a reçu une demande de partenariat de la part du Club de Natation de Shippagan (CNS) pour obtenir un taux préférentiel de location. Considérant que le CNS profite déjà d'un taux de location préférentiel et dans le contexte de la transition, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud d'octroyer un don de 300\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.9. Première lecture par son titre de l'arrêté n°51-2023 régissant les services d'eau et d'égout de la Municipalité de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'arrêté n°51-2023 régissant les services d'eau et d'égout de la Municipalité de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.10. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté n°51-2023 régissant les services d'eau et d'égout de la Municipalité de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté n°51-2023 régissant les services d'eau et d'égout de la Municipalité de Shippagan, soit adopté en deuxième lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.11. Autorisation de demande de financement – Projet de Chauffage pavillon sportif « Armand-Caron » et Piscine régionale à Shippagan

Considérant l'amélioration au niveau économique, financier et environnemental, il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on autorise la démarche conjointe avec l'Université de Moncton, campus de Shippagan de déposer une demande de financement sous un programme fédéral pour l'amélioration de notre système de chauffage pour un aux granules de bois pour le pavillon sportif « Armand-Caron » et de la Piscine régionale à Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.12 Augmentation de la marge de crédit du Fonds eau et égout - UNI Coopération financière

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Amélie Ferron-Roussel de demander une augmentation du montant autorisé à la marge de crédit pour les projets du Fonds eau et égout chez UNI Coopération financière pour un total 1 100 000 \$. Le montant de cette marge de crédit est ajusté en fonction des décrets ministériels qui sont autorisés par la province.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

Le maire fait la lecture de son rapport.

10. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 19h55.

11. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h12.